

**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL
DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**

ZA Le Plat du Pin
69690 BRUSSIEU

EXERCICE 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes

1 Avenue Dutrievoz - 69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62

E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste, également, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues par l'entreprise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

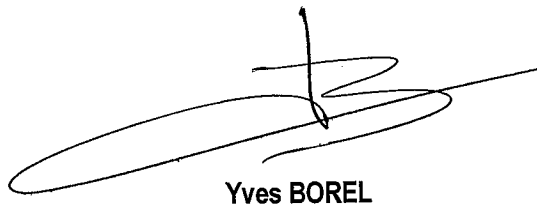
3. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 31 Mai 2012

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' and 'B' with a horizontal line extending to the right.

Yves BOREL


Bilan Actif - Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	95 781	94 501	1 280	13 188
Autres immobilisations corporelles	3 754	3 754		889
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	89 146		89 146	89 146
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	188 681	98 255	90 426	103 223
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 803		5 803	40 892
Autres créances	47 053		47 053	35 160
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	97 917		97 917	57 326
Charges constatées d'avance	12 269		12 269	7 234
ACTIF CIRCULANT	163 042		163 042	140 611
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	351 723	98 255	253 468	243 834

Bilan Actif - Passif

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 182	19 182
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	127 820	137 882
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 422	-10 062
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	143 580	147 002
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 774	37 891
Dettes fiscales et sociales	49 015	43 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	99	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21 000	15 000
DETTES	109 888	96 832
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	253 468	243 834


Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	50 794	10,98	47 003	8,84	3 791	8,07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	410 526	88,71	482 761	90,84	-72 235	-14,96
Reprises et Transferts de charge	2 800	0,61	2 800	0,53		
Cotisations	1 460	0,32	1 660	0,31	-200	-12,05
Autres produits	3 002	0,65	7 009	1,32	-4 007	-57,17
Produits d'exploitation	468 582	101,25	541 233	101,85	-72 651	-13,42
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	331 135	71,55	369 067	69,45	-37 932	-10,28
Impôts et taxes	5 064	1,09	2 540	0,48	2 524	99,36
Salaires et Traitements	134 047	28,97	129 229	24,32	4 818	3,73
Charges sociales	67 081	14,50	58 558	11,02	8 523	14,55
Amortissements et provisions	12 797	2,77	21 198	3,99	-8 402	-39,63
Autres charges			14 003	2,63	-14 003	-100,00
Charges d'exploitation	550 123	118,87	594 594	111,89	-44 471	-7,48
RESULTAT D'EXPLOITATION	-81 541	-17,62	-53 362	-10,04	-28 179	52,81
Opérations faites en commun						
Produits financiers	70 226	15,17	50 417	9,49	19 810	39,29
Charges financières	1				1	
Résultat financier	70 225	15,17	50 417	9,49	19 808	39,29
RESULTAT COURANT	-11 316	-2,45	-2 945	-0,55	-8 371	284,26
Produits exceptionnels	8 420	1,82	1 494	0,28	6 926	463,73
Charges exceptionnelles			1 087	0,20	-1 087	-100,00
Résultat exceptionnel	8 420	1,82	407	0,08	8 013	NS
Impôts sur les bénéfices	526	0,11	7 524	1,42	-6 998	-93,01
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 422	-0,74	-10 062	-1,89	6 640	-65,99

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : RNSA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 253 468 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 3 422 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

1/ Statut spécifique :

Sur l'exercice 2008, afin de se conformer au souhait de ses principaux financeurs, l'association s'est restructurée afin d'obtenir pour le 1er janvier 2009, le statut d'Organisme Sans But Lucratif (OSBL). Ainsi à compter de l'exercice 2009, l'association n'a plus aucune activité commerciale et sa gestion est totalement désintéressée.

Depuis le 1er janvier 2009, l'association n'est donc plus soumise à impôts commerciaux, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt société.

2/ Contribution volontaire en nature :

Au cours de l'exercice, les contributions volontaires en nature, sous déduction des engagements pris par l'association, s'élèvent à 423 300 € et se détaillent comme suit :

- Prestations de services des analystes :	341 000 €
- Prestations de services des médecins :	42 300 €
- Prestations de services de formation au contrôle qualité et d'animation du réseau :	40 000 €

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	600		600	
Immobilisations corporelles	115 185		15 650	99 535
Immobilisations financières	89 146			89 146
Total	204 931		16 250	188 681
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	600		600	
Immobilisations corporelles	101 108	12 797	15 650	98 255
Immobilisations financières				
Total	101 708	12 797	16 250	98 255
ACTIF NET				90 426


Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL RNSA LABORATOIRE 69690 BRUSSIEU		158 147	100,00	70 235
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 65 125 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 803	5 803	
Autres	47 053	47 053	
Charges constatées d'avance	12 269	12 269	
Total	65 125	65 125	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits a recevoir	45 636
Total	45 636

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 109 888 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 774	39 774		
Dettes fiscales et sociales	49 015	49 015		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99	99		
Produits constatés d'avance	21 000	21 000		
Total	109 888	109 888		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP Honoraires	3 850
Fournisseurs FNP divers	245
Provisions pour congés payés	15 463
Charges sociales s/congés à payer	6 958
Taxe sur les salaires	2 586
Formation continue cap	903
Charges à payer	99
Total	30 104

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca loyers	500		
Cca assurance	3 912		
Divers d avance	7 857		
Total	12 269		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constatés d avance	21 000		
Total	21 000		

 **Autres informations****Engagements de retraite**

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision car ils ne sont pas significatifs.

**ASSOCIATION RESEAU NATIONAL
DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE**

ZA Le Plat du Pin
69690 BRUSSIEU

EXERCICE 2011

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31.12.2011

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
1 Avenue Dutrievoz - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

R.N.S.A.

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice 31.12.2011**

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre de l'Assemblée, en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Lyon, le 31 Mai 2012

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Yves BOREL